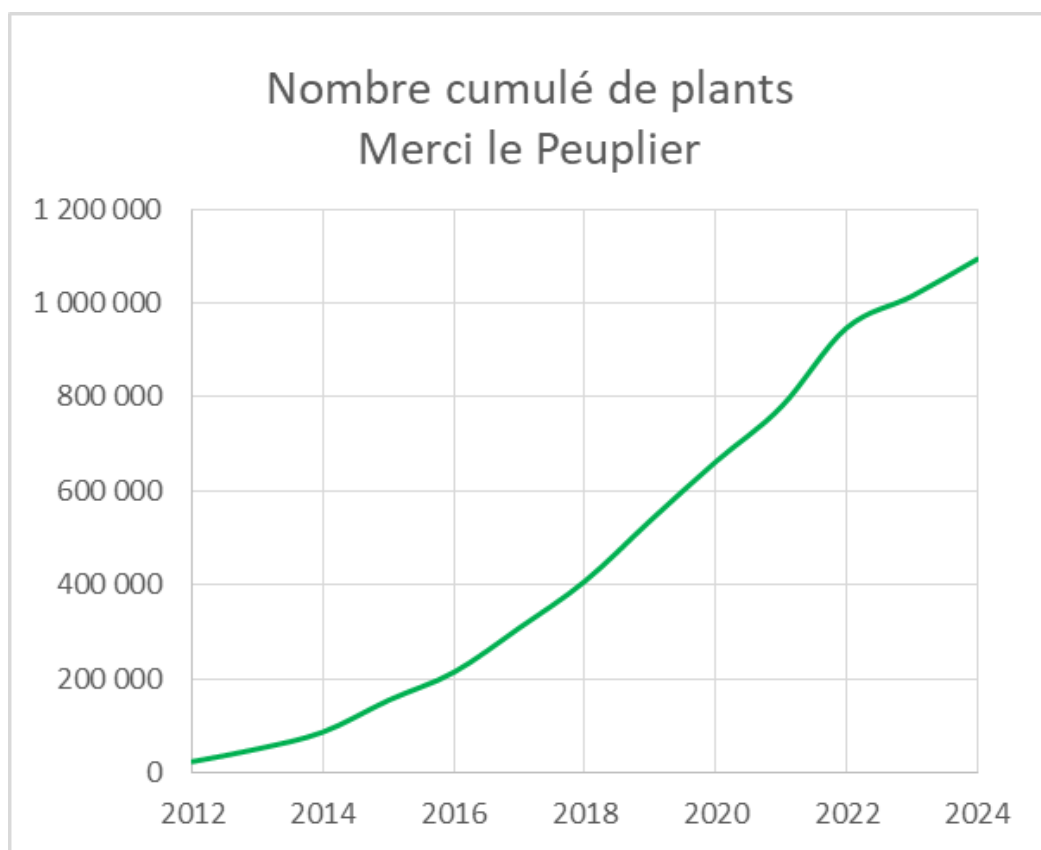


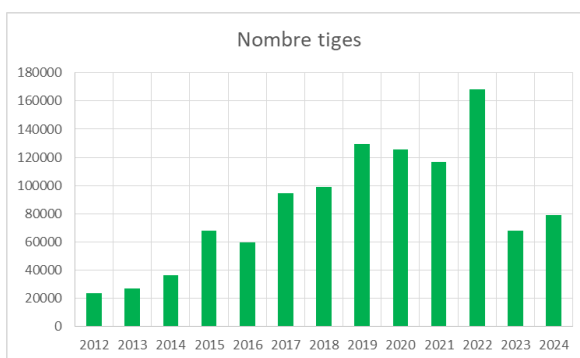
Bilan de la Charte *Merçi le Peuplier* à fin 2024

(stats 2025 encore non disponibles)

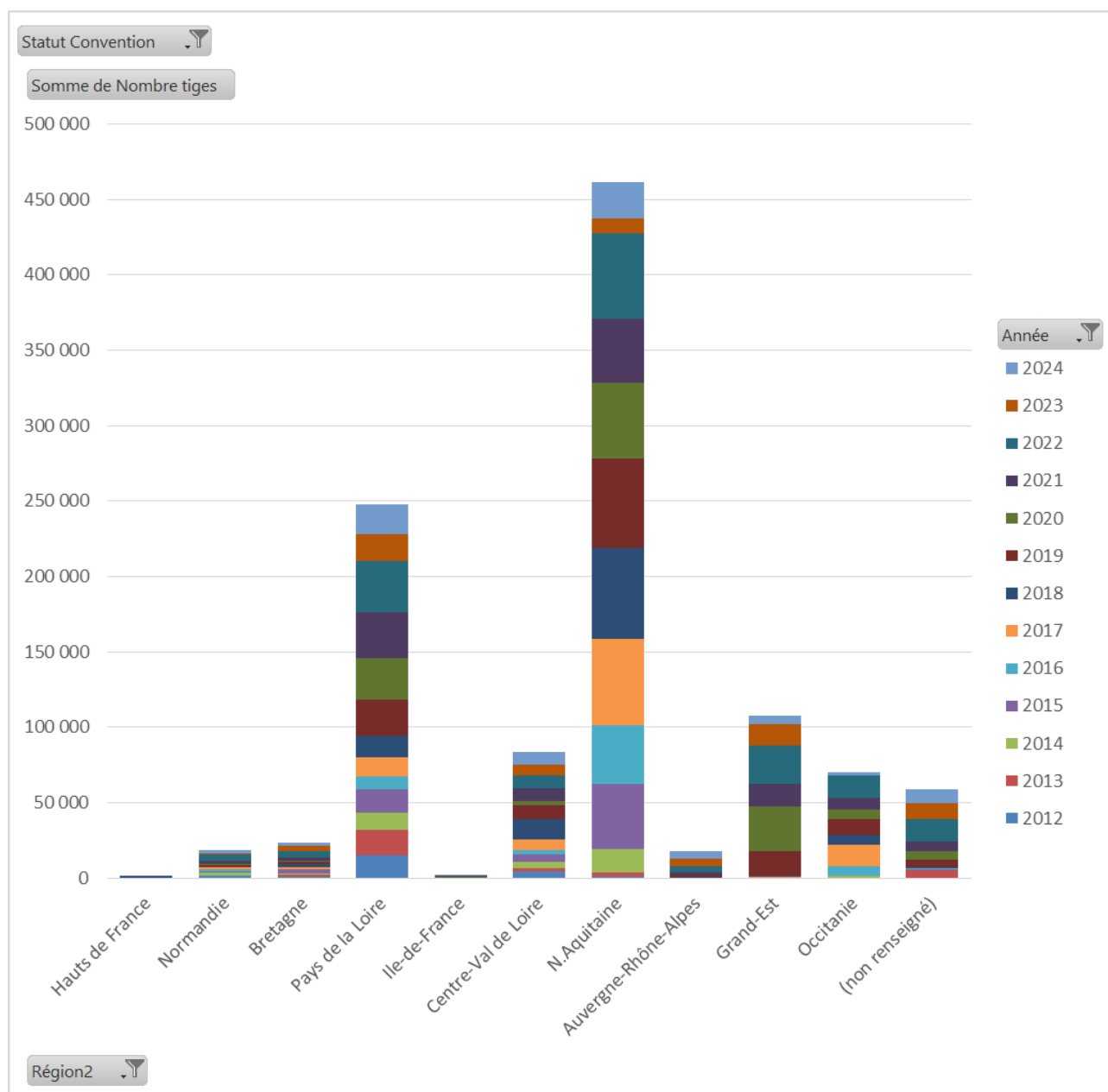
1 093 867 plants financés avec Merçi le Peuplier **soit 5 913 ha reboisés**



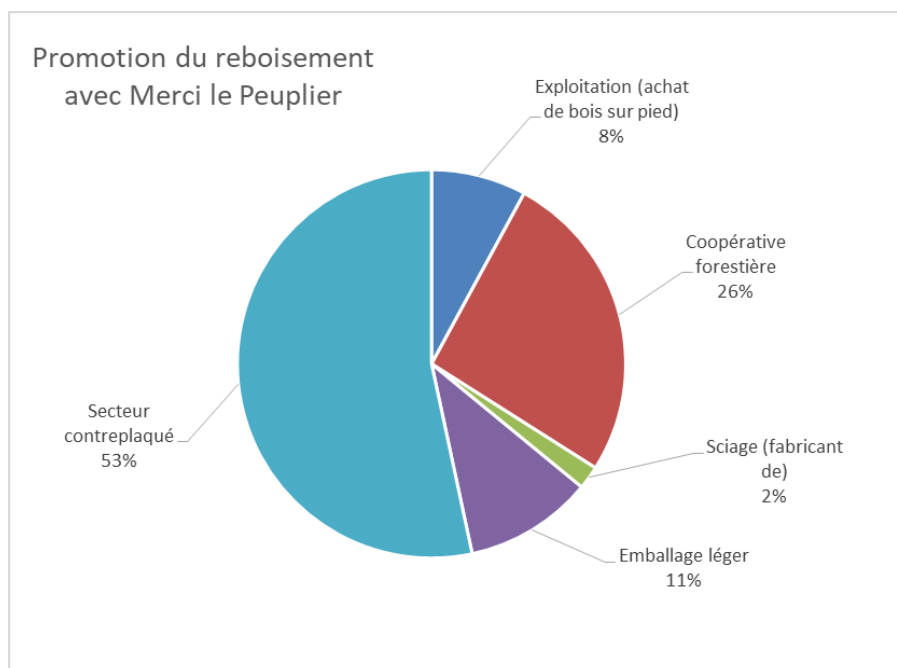
Années 2023 et 2024 : influence des marchés et diminution de l'utilisation de la Charte par les entreprises (à nuancer selon régions, Cf. ci-après)



Nombre de plants reboisés par région (dépend des entreprises participantes et du marché)



Promotion du reboisement : acheteurs de bois qui ont signé des conventions de reboisement *Merci le Peuplier* avec des propriétaires.



Contribution financière au reboisement (2.7 M € au total de 2012 à 2024) :

- pour les acheteurs de bois : sommes réglées aux propriétaires - les sommes qui leurs sont remboursées par les industriels ;
- pour les industriels : sommes qu'ils ont réglées directement aux propriétaires + ce qu'ils ont réglé aux acheteurs de bois.

